



Nairobi 1976

General Conference

Nineteenth Session
General information

Conférence générale

Dix-neuvième session.
Information générale

Генеральная конференция

Девятнадцатая сессия
Общие информационные документы

Conferencia General

19a. reuni6n.
Informaci6n general

الدورة التاسعة عشرة
معلومات عامة

المؤتمر العام

inf

19 C/INF.13
4 novembre 1976
Original français

Allocution
de M. Amadou-Mahtar M'Bow

Directeur g6n6ral
de l'Organisation des Nations Unies
pour l'6ducation, la science et la culture
(Unesco)

à l'occasion
de la c6l6bration du vingt-i6me anniversaire
de l'Unesco

Nairobi, le 4 novembre 1976

9 NOV. 1976

Monsieur le Président de la République des Seychelles,
 Monsieur le Président de la Conférence générale,
 Monsieur le Président du Conseil exécutif,
 Excellences,
 Mesdames, Messieurs,

Je tiens avant toute chose à adresser mes vœux les plus chaleureux aux hôtes d'honneur qui nous ont fait le grand plaisir de se rendre spécialement à Nairobi pour assister à cette cérémonie commémorative.

Je voudrais tout d'abord exprimer à S. Exc. M. James Mancham, Président de la République des Seychelles, dont le pays est devenu membre de l'Unesco il y a quelques semaines seulement, ma sincère gratitude pour sa présence à nos côtés en ce grand jour.

Je remercie ensuite Lady Huxley dont la personnalité indissolublement liée à celle de Sir Julian, premier Directeur général de l'Unesco, hélas disparu aujourd'hui, incarne ici pour nous tous les débuts de notre Organisation.

De tout coeur également, je souhaite la bienvenue à Sir Ronald et Lady Walker. Sir Ronald Walker, je vous le rappelle, est le plus ancien Président du Conseil exécutif et le plus ancien Président de la Conférence générale de l'Unesco dont il dirigea les travaux à sa quatrième session. Je veux voir dans sa présence parmi nous, Monsieur le Président, le symbole de la continuité d'une Organisation en plein développement, mais qui sait toute la valeur d'enseignement et d'exemple qu'ont revêtue ses premières années.

Enfin, si je déplore que M. Vittorino Veronese, quatrième Directeur général de l'Organisation, ait été empêché, à mon grand regret, de répondre à l'invitation que je lui avais adressée, j'ai le plaisir de saluer ici son prédécesseur, M. Luther Evans, qui vient d'arriver des Etats-Unis pour se joindre à nous.

Mesdames, Messieurs,

S'adressant le 20 novembre 1946 à la première session de la Conférence générale qui venait de le porter à sa présidence, l'éminent homme d'Etat français Léon Blum déclarait :

"L'ONU et les diverses institutions qui gravitent autour d'elle forment un tout un tout conçu vers une fin unique : la paix entre les peuples et le progrès humain. Dans cet ensemble, le rôle de l'Unesco n'est ni le moins important, ni le moins noble, puisqu'il consiste à créer les conditions intellectuelles, morales, sentimentales dont dépend le jeu du système tout entier."

Trente ans après, ces paroles, qui, dans leur simplicité, définissent admirablement la place de l'Unesco dans le système des Nations Unies et la grandeur du rôle éthique qui lui incombe, demeurent pleinement valables. Rôle ambitieux s'il en fût puisque l'Unesco se doit en vérité d'être la conscience morale de tout le système qui, lui-même, a pour mission de contribuer à orienter l'humanité sur la voie du progrès et de la paix.

C'est là, en ce jour du trentième anniversaire, un thème qui mérite d'être offert à la réflexion de tous. Il convient en particulier de nous demander si nous avons toujours été fidèles aux idéaux que nous a assignés l'Acte constitutif et si nous avons vraiment fait tout ce qui était en notre pouvoir pour que la conscience des finalités ultimes de l'Unesco s'implante non seulement dans l'esprit de ceux qui - comme nous tous ici - sont associés directement à la vie de l'Organisation, mais bien "dans l'esprit des hommes".

En effet, et il importe de le souligner, la fondation de l'Unesco fut un acte de foi et d'espoir en l'homme, en tous les hommes, où qu'ils vivent sur cette terre - qui, en trente ans, s'est tellement rapetissée - en leur capacité de transcender ce qui les différencie pour construire ensemble leur avenir commun.

Car, pour la première fois - si l'on excepte l'existence éphémère de l'Institut international de coopération intellectuelle et la création du Bureau international d'éducation - les vastes tâches qu'exige la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture se trouvaient dévolues à une organisation intergouvernementale.

Or, c'est précisément à sa nature intergouvernementale que notre Organisation doit beaucoup des succès, mais aussi certaines des difficultés, qu'elle a connus depuis le début de son existence. Liée au monde, son histoire a été à bien des égards le reflet de l'histoire du monde au cours des trente années qui viennent de s'écouler.

Réunie à Londres dès 1942, la Conférence des ministres alliés de l'éducation commença à ébaucher un premier projet d'organisation internationale. Elle fut suivie de la Conférence préparatoire qui, à Londres également, en 1945, devait donner naissance à l'Unesco. Au sortir de "la grande et terrible guerre", l'humanité déchirée aspirait à la paix, à la compréhension, à la réconciliation. Mais cet espoir de fraternité universelle allait être en partie déçu.

Entre les vainqueurs de l'Ouest et ceux de l'Est, la "guerre froide" s'installait presque dès la fin des hostilités. Nombre de pays socialistes se tinrent à l'écart de l'Organisation naissante ; ceux qui étaient au nombre de ses Etats fondateurs s'en détachèrent à partir de 1950. Il fallut attendre 1954 pour que l'Est européen socialiste - à l'exception de la République démocratique allemande, qui devait nous rejoindre à l'avant-dernière session de la Conférence générale seulement - commençât à participer activement aux travaux de l'Unesco. Et vous savez l'ostracisme qui frappa pendant tant d'années la République populaire de Chine, dont les droits légitimes ne furent enfin reconnus qu'en 1972.

Dans le même temps, le maintien quasi général de la domination coloniale, démentant dans les faits certains des plus grands principes que venaient de réaffirmer les pères fondateurs de l'Unesco, et le déplacement du champ des affrontements des pays industrialisés de l'hémisphère nord vers les pays pauvres - phénomène historique si révélateur dans son iniquité et toujours actuel, hélas ! - freinaient dès le départ l'élan de solidarité de ce qui n'était pas encore, il faut bien le dire, une communauté internationale au plein sens du terme.

Pendant les dix premières années de son existence, en effet, l'Organisation, dont la vocation mondiale était évidente, avait pris en raison de la conjoncture politique un caractère nettement "occidental". Il est juste de souligner, cependant, que l'Organisation s'est efforcée au cours de cette période de demeurer fidèle à certains de ses idéaux puisque, pour ne citer qu'un exemple, la première Déclaration sur la race et les différences raciales date de 1951.

Au tournant marqué par la participation active de bon nombre de pays socialistes succéda une autre phase de l'histoire de l'Unesco : l'immense vague de fond de l'émancipation des peuples jusqu'alors soumis à la domination coloniale. Ce mouvement, qui n'a pas encore pris fin et dont l'admission toute récente de l'Angola a constitué une nouvelle étape, tout permet d'espérer qu'il trouvera bientôt son couronnement dans l'universalisme total d'une organisation dont la raison d'être est l'universalité. Permettez-moi de citer quelques chiffres. A la première session de la Conférence générale, 34 Etats participaient avec droit de vote. Dix ans plus tard, en 1956, l'Unesco comprenait déjà 70 Etats membres. Dans la seule année 1960, 16 nouveaux Etats africains étaient admis. En 1964, l'Organisation comptait 117 Etats membres. Elle en groupe aujourd'hui 141.

C'est ainsi que la représentation des différentes parties du monde s'élargit progressivement à la Conférence générale d'abord, au Conseil exécutif ensuite, pour donner bientôt la majorité à ces pays mêmes qui, pendant si longtemps, avaient été dominés sous une forme ou sous une autre, et dont beaucoup connaissent la tragédie du sous-développement dans toute son ampleur.

Je ne reviendrai pas sur le caractère excessif de l'amertume éprouvée par ceux qui, regrettant le temps où la communauté des Etats ne reflétait encore que très imparfaitement celle des peuples du globe, refusent parfois, non seulement de comprendre, mais même d'examiner, les conceptions qui sont différentes des leurs.

Je n'y reviendrai pas parce que nous devons, en ce jour, envisager l'avenir avec confiance et aussi parce que j'ai la ferme conviction, malgré les obstacles énormes qui restent à surmonter, que l'Organisation s'apprête à franchir avec succès un nouveau cap.

Au long des années que l'Unesco a déjà vécues, on a pu observer en effet un mouvement des idées où l'inconciliable d'hier se transformait en la solution raisonnable de demain. Qu'on songe à la parfaite bonne conscience - naguère encore - des plus riches face aux plus pauvres sur le plan national comme sur le plan international. Lentement mais sûrement, cette bonne conscience a fait place à son contraire. Les plus favorisés ont fini par comprendre l'impossibilité morale et matérielle de maintenir une situation qu'ils considéraient auparavant comme une donnée naturelle immuable. Rappelons-nous les cheminements par lesquels, dans le cadre même de l'Unesco, l'"aide au développement", conçue d'abord comme une assistance bénévole, l'utilisation bienveillante d'un trop-plein de ressources, a fait place - très imparfaitement, certes, mais nous n'en sommes encore qu'au début - à la notion de coopération pour le développement qui répond, elle, à des exigences non plus de charité, mais d'entraide et de justice, dans la reconnaissance de l'unicité de chaque peuple.

C'est que l'évolution politique et économique des dernières années, à l'échelle du monde, a mis plus que jamais en lumière l'étroite interdépendance de fait de tous les peuples, sur une terre où la misère des uns - qu'elle s'explique par l'inégale distribution des ressources naturelles à travers le globe ou les aléas de l'histoire - ne saurait trop longtemps coexister avec la prospérité des autres sans risques très graves de tensions et de conflits, auxquels la science moderne pourrait donner des proportions catastrophiques.

A cette vision plus réaliste d'une humanité liée, pour le meilleur ou pour le pire, par un destin commun, doit correspondre un nouvel humanisme, aujourd'hui en gestation dans chacun de vos pays, dans le système des Nations Unies qui les incarne, au sein de cette Organisation même. Certaines de ses lignes de force sont déjà apparentes : je pense - pour ne citer que ces exemples - à la prise de conscience généralisée à laquelle nous assistons de l'importance de l'identité culturelle, dont

l'affirmation est désormais reconnue comme une des clefs d'un développement harmonieux ; à l'idée - qui se fait jour dans les pays industrialisés - qu'une croissance conçue selon des critères purement quantitatifs ne saurait satisfaire les besoins fondamentaux de l'homme ; à la notion nouvelle d'un universel respectueux du pluralisme des cultures, enrichi et grandi par leur admirable diversité.

Ce vaste mouvement d'idées fortes et généreuses s'est notamment concrétisé dans la volonté d'instaurer un nouvel ordre économique international, que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamée et à laquelle la Conférence générale a pleinement souscrit tout en soulignant que ce nouvel ordre impliquait un effort sans précédent de progrès social et donc une action considérablement accrue de la part de l'Unesco.

Les obstacles à surmonter - je l'ai dit - sont immenses. Il faut vaincre les égoïsmes, persuader les sceptiques, insuffler à tous une confiance nouvelle dans le système des Nations Unies. Trop souvent, mais non toujours sans raison, l'opinion publique s'afflige de constater dans le système des Nations Unies ce qui lui apparaît comme un divorce profond entre les discours et les résolutions appelant à la paix, au respect des droits de l'homme, à l'entraide internationale, d'une part, et, d'autre part, la situation réelle telle qu'on peut l'observer en bien des points du globe. Or le système des Nations Unies, et l'Unesco qui en fait partie intégrante, ne pourraient assumer véritablement leur mission si chaque Etat ne se sentait responsable du système dans son ensemble, si chaque Etat n'avait à coeur, non seulement d'en renforcer la capacité et les moyens d'action, mais encore de contribuer, chez lui et autour de lui, au progrès des idées qu'il proclame. Dans la situation actuelle du monde, il n'est en effet d'autre alternative que de laisser s'aggraver problèmes et conflits, ou d'oeuvrer de concert pour une transformation librement consentie des relations internationales et des situations nationales dans le sens de l'équité.

Les menaces que j'évoque dépassent évidemment, et de beaucoup, le cadre de notre institution. Mais, pour instaurer des relations internationales plus justes et plus fraternelles, pour répondre aux besoins immenses de nombreux peuples, pour que s'affirme la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité, pour édifier dans le respect des droits de l'homme les défenses de la paix, rien d'autre n'existe à l'heure actuelle dans le monde que le système des Nations Unies, et rien ne peut le remplacer.

C'est pourquoi, en ce jour du trentième anniversaire, je voudrais vous inviter à un retour aux sources, à une réflexion nouvelle sur l'esprit qui anima les fondateurs de l'Unesco, à un véritable examen de conscience. Par-delà les tâches très lourdes qui sont les vôtres au cours de cette session, vous êtes réunis aussi pour témoigner de la confiance de vos gouvernements et de vos peuples dans la possibilité d'édifier un monde différent qui, par une action persévérante, éliminera peu à peu l'ignorance et la misère, et où toutes et tous verront grandir dans la justice leur part de dignité, leur part de liberté, leur part de bonheur.

Il n'est aucun de vos peuples à qui son histoire n'enseigne que justice, dignité, liberté et bonheur ne nous sont jamais octroyés. Il nous faut chaque jour les conquérir au prix d'un effort qui puise sa raison d'être au plus profond de nos cultures, qui tire ses moyens de l'élargissement de nos connaissances.

Il ne s'agit plus d'utopie quand l'humanité a si souvent prouvé qu'elle était à même de réaliser ce qu'elle avait la volonté d'accomplir. Il s'agit d'un accord sur les buts, sur le choix des moyens, sur la volonté politique de les mettre en oeuvre. Que cette volonté se fortifie et s'affirme, c'est là mon vœu le plus cher, car c'est d'elle que tout dépend. Puissiez-vous, au moment où l'Unesco entre dans la quatrième décennie de son existence, unir vos énergies pour que l'Organisation, rassemblant désormais la quasi-totalité des Etats du monde, contribue pleinement à l'avènement d'une ère où, dans la solidarité des peuples, l'homme deviendra enfin maître de son histoire.